



COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 05/07/2021

Monsieur le Principal ouvre la séance à 17h45.

Le secrétariat de séance est assuré par Madame CHANTEMESSE, représentante des parents d'élèves.

Le quorum étant atteint avec 20 membres, Monsieur KOESSLER introduit le Conseil d'Administration.

Adoption de la proposition d'ordre du jour.

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

Approbation du compte-rendu du CA du 1^{er} avril 2021.

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

Bilan de l'ALC – Accueil de Loisirs au Collège (invité M. Julien BALVAY, directeur de l'ALC).

Julien BALVAY, directeur de l'ALC, nous fait une brève présentation du dispositif. L'ALC existe depuis le 01/10/2018. Il est ouvert tous les jours (sauf le mercredi) de 12h30 à 14h en accès libre et de 14h à 17h sur inscription. La cotisation annuelle est de 5€.

Cette année l'ALC a été ouverte du 28/09/2020 au 22/06/2021 et a reçu 142 élèves, soit une augmentation de 25 % par rapport à l'année dernière.

La plus grande partie des élèves vient pendant la pause méridienne (environ 70 élèves passent durant ce temps), mais le protocole sanitaire n'a pas permis une ouverture normale, puisqu'il ne devait pas y avoir de mélange de niveaux.

Les projets de cette année ont été les suivants :

- Un travail sur l'égalité Fille/Garçon.
- La création avec les 6èmes d'un clip et d'un slam sur le harcèlement.
- Un travail sur la citoyenneté avec les 5èmes.

Les projets de l'année prochaine sont les suivants :

- Un travail sur la prévention des conduites à risques (addictions et prévention sur la nutrition).
- L'histoire du collège Louise Michel.

- Une rencontre avec les autres ALC de l'Hérault.

Julien tient à remercier M. Koessler, Mme Remise et toute l'équipe de la vie scolaire pour leur aide.

La convention de l'ALC pour l'année scolaire 2021 – 2022 sera présentée au 1^{er} CA de l'année scolaire, en octobre ou en novembre.

A 18h05, M. BALVAY quitte la réunion.

Bilan de l'AS (Monsieur DALMON, professeur d'EPS).

M. Dalmon tire le bilan de cette année qui a été compliquée à cause des restrictions dues à la COVID. Les rencontres du mercredi n'ont pas pu avoir lieu.

Cette année il y a eu 184 licenciés, 80 filles et 104 garçons, soit plus du 1/4 des élèves du collège. L'allègement du protocole a permis de réaliser deux sorties Canyoning et une sortie aviron avec les 5èmes.

Une réflexion est menée sur le prix de la licence (actuellement 14€ pour les 6èmes et 28€ pour les autres niveaux).

Le grand projet pour l'année prochaine est de « revenir à la normale », avec des rencontres avec les autres AS le mercredi après-midi.

Bilan du FSE.

Un changement de statut est en train d'être opéré, car jusqu'à présent le FSE était une coopérative, ce qui entraînait des frais de 600 € par an auprès de l'OCCE.

Les actions menées cette année ont été les suivantes : collecte alimentaire, concours de dessins, tournoi de foot, gourde offerte aux 3èmes.

Bilan financier des activités pédagogiques 2020/2021.

Madame AZOUAOU présente le bilan financier des activités pédagogiques (voir tableau présenté en annexe 1).

RESULTATS DU VOTE

20 pour 0 abstention et 0 contre.

Sortie de l'inventaire de biens immobilisés hors d'usage.

Mme Azouaou propose une sortie d'immobilisation de matériels très anciens qui ont été amortis depuis longtemps pour un total de 8416,12 € (voir document en annexe 2).

RESULTATS DU VOTE

20 pour 0 abstention et 0 contre.

Bilan annuel du principal.

M. Koessler remercie toute l'équipe et tous les élèves pour cette année très compliquée, avec un protocole sanitaire pas simple à appliquer.

Au final, le collège n'a eu que deux fermetures de classes, une en novembre et une en juin, et certaines actions ont pu être maintenues avec une adaptation aux différents protocoles en vigueur (randonnées de l'Oliveraie, randonnées des Jumeaux, Bombyx, ...).

IMP 2021-2022 :

Le rectorat nous a alloué 7,5 IMP pour l'année scolaire à venir, soit 0,25 de moins que cette année, mais dans ces IMP il y a 1,5 IMP pour le dispositif PIAL inter-degrés.

Une demande sera faite au rectorat pour avoir 1,5 IMP en plus.

2 IMP sont fléchées pour la coordination en EPS et il restera 4 IMP à répartir sur le décrochage scolaire, le volet informatique (très lourd) et d'autres missions.

Rentrée 2021 : planning et effectifs.

La prérentrée aura lieu le mercredi 1^{er} septembre à 8h30.

Le jeudi 2 septembre se fera la rentrée des 6èmes, à partir de 9h30. A 17h les parents seront conviés à une réunion animée par les professeurs principaux, lors de laquelle les autres professeurs des équipes pédagogiques pourront se présenter.

Le vendredi 3 septembre aura lieu - en échelonné - la rentrée des 3èmes, puis des 4èmes et enfin des 5èmes, le matin, avec leurs professeurs principaux.

Le début des cours selon l'emploi du temps est fixé au vendredi à 14h.

Tous les niveaux reprendront le lundi 6 septembre selon leur EDT.

Le collège a terminé l'année 2020/2021 avec 640 élèves et débutera l'année 2021/2022 avec 602 élèves.

Cette différence s'explique par les réorientations, notamment en fin de 5ème et de 4ème, par quelques départs dans le privé, et par un nombre important de déménagements.

Il faudra voir comment la situation va évoluer d'ici début septembre.

	6ème	5ème	4ème	3ème
Nombre élèves	145	171	156	130
Nombre de classes	6	7	6	5
Nombre d'élèves par classe	24,16	24,42	26	26

1^{er} bilan de l'affectation 2021.

76,92 % des élèves ont été affectés sur leur premier vœu et 14,61 % sur leur vœu 2.

9 élèves étaient sans affectation : 3 ont refait des vœux et sont pris, 2 redoublent (1 au LP du Roc Blanc et 1 dans un autre collège) et 4 sont en attente d'une affectation ou sont sur liste d'attente mais en bonne position.

Projets pour information : sorties « 4000 marches » pour les classes de 3^{ème} et de 4^{ème} – automne 2021.

Chaque année les classes de 5ème font les 4 000 marches au printemps. Or les deux dernières années, ces projets n'ont pas pu avoir lieu à cause de la crise sanitaire.

Pour rattraper ce retard, il est envisagé que les classes de 3ème effectuent cette sortie en septembre, en guise de sortie d'intégration. Cette sortie se fera à la journée avec la redescente en car.

Pour les classes de 4ème il est envisagé une sortie sur deux jours avec une nuit à l'Aire de Côte, fin septembre, début octobre (3 rotations). Les élèves de ce niveau n'ont pas pu effectuer leur séjour à la montagne au printemps 2020.

Projet « séjour à la montagne » du lundi 14 au vendredi 18 février 2022.

Comme chaque année, un séjour à la montagne est prévu pour les classes de 5^{ème}. En 2022 ce séjour aura lieu du 14 au 18 février, juste avant les vacances d'hiver.

Le projet est présenté par M. DALMON. Ce séjour comprend 6 demi-journées de ski alpin, une demi-journée de raquettes, et une descente en « snake-gliss ».

Le budget prévisionnel est présenté par Mme AZOUAOU qui propose une participation des familles de 300 €.

RESULTATS DU VOTE

20 pour 0 abstention et 0 contre.

Questions diverses.

1^{ère} question : cette question est posée par les représentants des personnels enseignants et d'éducation, et elle est partagée par les représentants des parents d'élèves.

- Alors qu'« en France, les noyades accidentelles sont responsables chaque année d'environ 1000 décès (dont la moitié pendant la période estivale,) ce qui en fait la première cause de mortalité par accident de la vie courante chez les moins de 25 ans. » (Santé publique France),

- Alors qu'en ce début de saison estivale, 10 noyades sont déjà à déplorer dans le seul département de l'Hérault,

- Alors que le dispositif national « J'apprends à Nager » s'inscrit dans le cadre du plan interministériel de prévention des noyades (ce dispositif s'adresse aux enfants entre 6 et 12 ans et contribue à l'obtention de l'attestation du Savoir Nager Sécuritaire attendu en 6^{ème}. Il s'adresse principalement aux enfants des quartiers prioritaires et des zones rurales. » (Ministère chargé des sports),

- Alors que ce dispositif national « J'apprends à Nager » a succédé au plan interministériel « savoir Nager » initié en 2015,

Nous ne pouvons que regretter l'absence de l'enseignement de la natation dans la programmation de l'Education Physique et Sportive au collège de Ganges. Il nous est insupportable de prendre le risque de voir mourir nos élèves ! Il nous paraît indispensable et urgent que notre territoire se dote d'un équipement permettant de palier à la carence éducative que subissent nos élèves et d'offrir un service élémentaire à l'ensemble des administrés.

Comment nos autorités de tutelle (département de l'Hérault, communauté de communes des Cévennes gangeoises et suménoises, communes du bassin de recrutement du collège de Ganges, Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale, Rectorat) entendent-ils répondre à ce besoin vital de nos élèves et ainsi se mettre en conformité avec les textes nationaux ?

M. Rigaud, représentant du département et ancien président de la Communauté des Communes Gangeoises et Suménoises, argumente qu'une piscine est un gouffre financier en prenant l'exemple de la piscine de Saint-Mathieu-de-Trévières (déficit entre 600 000 et 700 000 €).

M. Canard, représentant de la Communauté des Communes Gangeoises et Suménoises, propose de chercher d'autres approches et de mener une réflexion sur la construction et l'exploitation d'une piscine sur notre territoire.

Pour cette année, la piscine de Saint-Hippolyte-du-Fort, qui jusqu'à présent accueillait les élèves de 6ème du collège, n'a pas assez de créneaux et donne donc priorité à ses élèves.

L'autre piscine présente sur notre secteur est la piscine privée du complexe Kartix, mais le devis était trop élevé.

En règle générale, ce cycle piscine coûte environ 4 000€ financés par le département.

M. Dalmon, professeur d'éducation physique et sportive, reconnaît qu'une piscine n'est pas rentable, mais une déchetterie et un théâtre ne le sont pas non plus. Dans le cadre d'une piscine, on parle d'un service rendu à la population. Ce manque cruel dans notre secteur d'une piscine nécessite une réponse.

M. Dalmon craint qu'un jour, lors d'une rentrée des classes, il apprenne qu'un de ses élèves se soit noyé, faute d'avoir eu un cycle piscine pourtant obligatoire dans les textes.

Les représentants des parents d'élèves souhaiteraient que ce problème récurrent de cycle piscine soit enfin réglé, que ce soit pour le collège comme pour les écoles élémentaires du territoire gangeois.

2^{ème} question : le PIAL inter-degrés.

Madame BOULA-LUAP, principale adjointe en charge du PIAL, explique que celui-ci concerne 9 écoles du secteur. Au collège une quinzaine d'élèves bénéficient d'un ou d'une AESH.

A la rentrée il y aura 10 AESH au collège et les autres AESH interviendront dans les écoles du secteur.

Madame BOULA-LUAP pilote le PIAL et est assistée par Madame MEZY, coordonnatrice et par Mme EL FILALI, AESH.

Les moyens sont réduits : en moyenne les élèves concernés par ce dispositif ont 6h d'accompagnement par semaine.

3^{ème} question : devoirs faits.

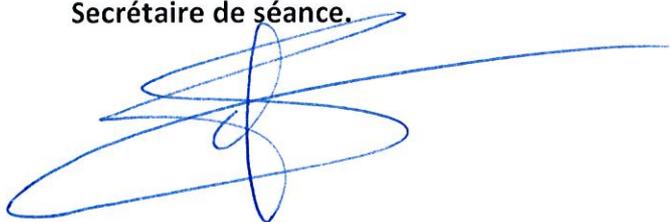
Il est question de rendre ce dispositif obligatoire pour les élèves de 6ème et 5ème en difficultés, afin de pouvoir travailler avec eux la méthodologie.

Pour être plus efficace et permettre un véritable suivi, les professeurs doivent pouvoir intervenir auprès des élèves de leurs classes.

Il faut également réfléchir à l'organisation des créneaux plutôt en fin de semaine. La mise en place se fera après la mi-septembre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h36.

Mme CHANTEMESSE Dalila,
Secrétaire de séance.



M. KOESSLER Sylvain,
Président du CA.

